

1.200.000

CONTRE LA LOI TRAVAIL, ON CONTINUE !

"Votre projet, Madame la ministre, doit être retiré (...). Votre projet de loi, c'est l'angoisse du lendemain et la soumission au patronat et aux actionnaires".

Eliane Assassi
présidente du groupe
communiste au Sénat



- ▶ Le mouvement de contestation a connu un grand succès jeudi dernier. La pluie battante n'a pas arrêté les 1 200 000 jeunes et salarié-e-s qui ont défilé dans 260 lieux en France.
- ▶ Ces défilés ne sont que la partie immergée de la colère sociale : plus de 70 % des Françaises et Français veulent le retrait de cette loi de casse du Code du travail. Les sénateurs communistes, sous les invectives de Manuel Valls et les huées de parlementaires de droite, d'extrême-droite et socialistes ont brandi dans l'hémicycle des pancartes : Loi Travail non merci !
- ▶ Le gouvernement avait cru qu'en négociant le ralliement de la CFDT et en multipliant les intimidations policières, il découragerait le mouvement C'est raté ! La pression populaire s'amplifie et s'exprimera de nouveau dans la rue le mardi 5 avril et le samedi 9 avril prochains.



LOI TRAVAIL EL- KHOMRI

régressions sociales à tous les étages / #OnVautMieuxQueCa

Sans l'avouer ouvertement, le projet de loi met fin de fait aux trente-cinq heures. Des régressions, en voici quelques autres.

1. On travaillerait plus pour gagner moins, jusqu'à douze heures par jour par simple « accord ».

2. Les licenciements seraient facilités. Les risques encourus par les patrons pour licenciement abusif seraient réduits.

3. Les femmes seraient particulièrement pénalisées, notamment à travers la déréglementation des temps partiels.

4. Les patrons auraient toute liberté pour décider quand commence la semaine et contourner la majoration du dimanche.

5. La médecine du travail, les prud'hommes, les institutions représentatives du personnel seraient laminés.

6. Contrairement à un principe fondateur de notre droit social destiné à protéger les salariés, des accords d'entreprises pourraient contenir des dispositions plus défavorables aux travailleurs que ce que prévoit la loi.

Assez des politiques libérales !
Les propositions existent pour une autre politique.

1. Augmenter les salaires et baisser le temps de travail à 32 heures par semaine pour permettre la création de centaines de milliers d'emplois.

2. Créer une sécurité d'emploi et de formation garantissant à tout salarié la possibilité d'alterner périodes d'emploi et de formation sans passer par la case chômage.

3. Écrire un code du travail du 21^e siècle qui permette de contester la mainmise des actionnaires et de la rentabilité financière sur les entreprises.

4. Prendre le contrôle du crédit bancaire, de l'argent public donné aux entreprises pour financer non pas des actionnaires sans contrepartie mais des programmes de création d'emplois et de formations qualifiantes, de recherche et d'innovation.

5. Donner aux salariés des droits et pouvoirs nouveaux d'intervention dans les choix des entreprises et aux citoyens et élus dans les choix de la cité.

6. Réformer le financement de la protection sociale pour inciter les entreprises à créer des emplois, financer le développement de la formation professionnelle, mutualiser les dépenses et mieux répartir les prélèvements entre les grands groupes et les PME.

AUX ACTES CITOYENS!

JE REJOINS LE PCF

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél :